

Soutien à la vie associative

## Pour qui ?

- associations
- communes
- communautés de communes

## Quelles prestations ?

### Nous accompagnons les associations dans...

- le montage de projet
- la recherche de bénévoles
- la recherche de partenariat
- la communication : plateforme web dédiée [www.associations67.alsace](http://www.associations67.alsace)
- la recherche de formation spécifique (questions juridiques, techniques, règlementaires, etc...)

### Nous accompagnons les collectivités sur...

- le déploiement d'une dynamique associative locale
- un projet de territoire faisant appel au tissu associatif local et/ou départemental

**Nous animons...** un réseau de soutien et d'appui à la vie associative

**Nous nous appuyons sur les associations pour construire les politiques départementales...** au sein du Conseil Départemental de l'Engagement et de la Vie associative (CODEVA), instance consultative ad hoc au Conseil Départemental, représentants la diversité des associations bas-rhinoises.

## Combien ?

Le service proposé gratuit.

## Pour quoi ?

Le Conseil Départemental (CD67), dans le cadre du déploiement en territoire des Assises de l'Engagement, accompagne les associations mais aussi les collectivités dans leurs projets en

lien avec les associations.

## Comment ?

Prendre contact avec le conseiller vie associative de votre territoire.